

Bientôt la fin des « guerres de clochers » à Barberèche

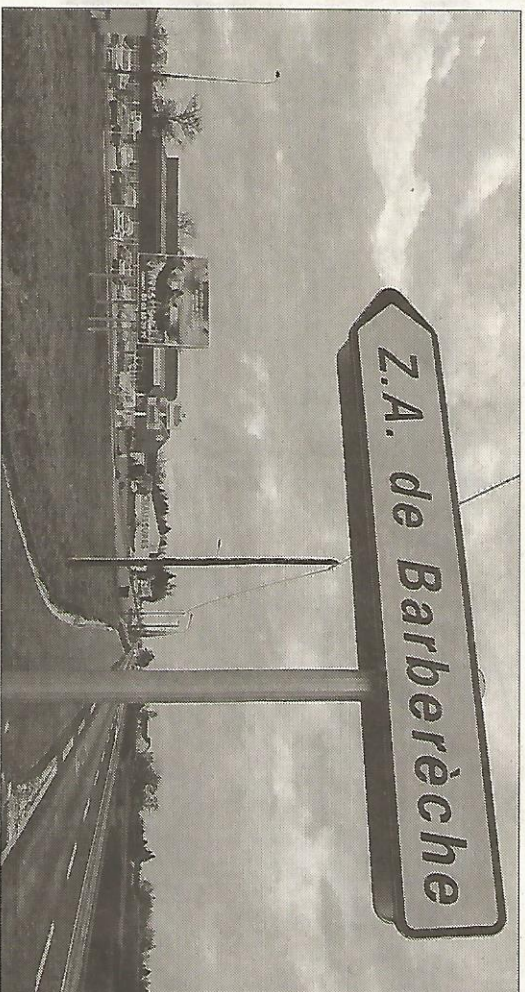
Créée il y a plus de 40 ans, la zone artisanale de Barberèche pourrait voir son fonctionnement évoluer dans les années à venir.

L'attractivité de la zone de Barberèche va-t-elle enfin être relancée ? Les membres du syndicat qui en assurent la gestion se sont longuement posé la question, jeudi, lors de la réunion durant laquelle ils ont élu un nouveau président (*lire ci-contre*).

« On espère que quand les zones alentours seront pleines, Barberèche se remplira », a ainsi soufflé Eric Moreau, nouveau président. « En même temps, on sait ce qui a tué la zone, a enchérit Bernard Laugère, élu digoinais. Pendant 40 ans, les trois villes gestionnaires, Vitry, Paray et Digoin, ont essayé de récupérer pour elles les entreprises qui voulaient s'implanter. » Une remarque approuvée par tous les présents.

Une gestion différente en 2017

Une situation qui pourrait



La zone de Barberèche est gérée par des élus de Digoin, Vitry et Paray. Photo Hervé Bachelard

À SAVOIR La zone a fêté ses 43 ans. Sa surface totale est de 35 hectares et elle accueille aujourd'hui une dizaine d'entreprises, principalement des commerces.

Unique Selon Laurent Manson, de la Chambre de commerce et d'industrie, la gestion par trois communes de la zone de Barberèche est un cas unique en Saône-et-Loire.

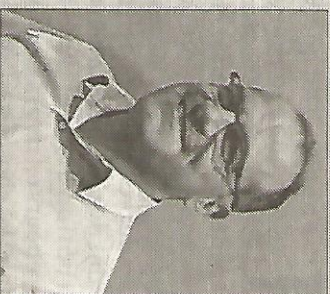
bien changer à l'horizon 2017. « La gestion de la zone devrait alors passer à la commune de communes, a expliqué Laurent Manson, de

la Chambre de commerce et d'industrie. C'est ce que prévoit la loi. » Une nouvelle bien accueillie par les membres du

syndicat, dans le contexte particulier de la fusion des intercommunalités de Paray, Charolles et Digoin. « À ce moment, peut-être que tout le monde verra que Barberèche, située entre Paray et Digoin, au bord de la RCEA, est un endroit stratégique », a ajouté Daniel Therville, maire de Vitry et rejoint par Eric Moreau : « C'est la seule façon de permettre à cette zone de se développer, en évitant les guerres de clochers. »

LUDOVIC LE CORRE

Un nouveau président



Eric Moreau, conseiller municipal de Vitry, succède à André Accary. Photo DR

La réunion de jeudi a été l'occasion pour les membres du syndicat d'élire un nouveau président pour remplacer André Accary. « D'autres fonctions, à la tête du conseil départemental, l'ont amené à abandonner la présidence du syndicat », a ainsi précisé Eric Moreau, élu de Vitry-en-Charollais, qui a été élu à l'unanimité pour le remplacer.